



OTIS a décidé de s'approprier la journée de solidarité en nous imposant de poser un jour de congé le lundi de Pentecôte. C'est tout à la fois contraire à l'esprit de cette journée et à l'esprit de solidarité tel que nous l'entendons !

Si la direction avait vraiment voulu que les organisations syndicales signent les NAO, elle aurait proposé une augmentation salariale digne de ce nom !

La CGT OTIS invite toutes et tous les salariés

A NE PAS POSER DE JOUR DE CONGE LE 10 JUIN 2019 !

Pour toute information complémentaire et soutien, rapprochez vous de vos élus CGT.

<http://otis.reference-syndicale.fr/>

https://twitter.com/la_cgt_otis

<https://m.facebook.com/CGT-OTIS-736334749823383/>

